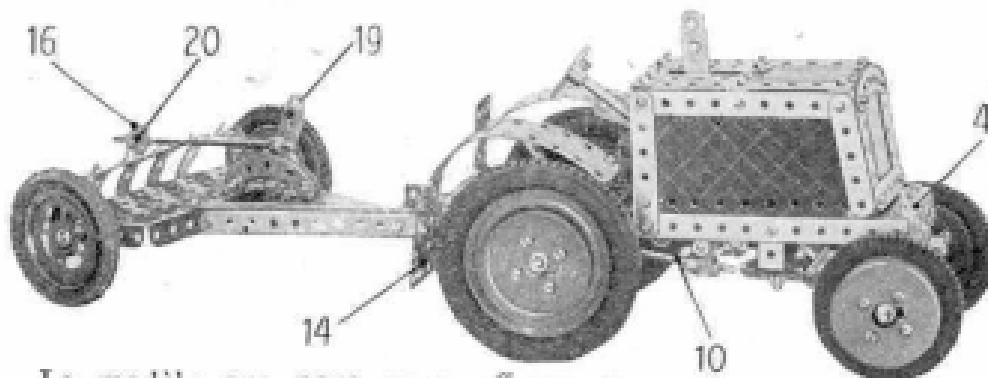


CONSTRUCTEURS DE MODÈLES

Tracteur agricole avec râteau à foin



Le modèle que nous vous offrons ce mois-ci est un tracteur agricole fort réaliste et sa remorque faneuse.

Le tracteur est équipé d'un moteur à ressort n° 1 A qui lui fournit une puissance amplement suffisante.

Le râteau à foin est muni d'un mécanisme très simple qui lève et abaisse automatiquement les dents quand le modèle roule sur le sol.

Le châssis du tracteur est formé de deux cornières de 19 trous, 1 et 2, réunies à leurs extrémités par des cornières de 5 trous, 3 et 4.

L'essieu avant est constitué par une bande de 7 trous (5) boulonnée par son trou central à un support double.

Ce support double est articulé par une tringle de 4 cm., entre une embase triangulée coudée (6) et deux petits goussets d'assemblages boulonnés à la cornière 4.

L'essieu avant dispose ainsi d'un jeu vertical assurant l'adhérence des roues au sol sur tous terrains.

Des équerres renversées de 25 mm. sont boulonnées par leur trou long dans l'avant dernier trou de la bande 5, et un accouplement pour tringles (pièce 63) est articulé entre la bande 5 et les équerres renversées par l'intermédiaire de deux boulons.

Une tringle de 4 cm. est bloquée dans le trou central de chaque accouplement par un boulon de 19 mm. préalablement muni d'un accouplement à cardan (7).

Les roues avant sont constituées par des poulies de 50 mm. équipées de pneus, et montées librement sur les tringles de 4 cm. Elles sont maintenues en place par des bagues d'arrêt et portent des boudins de roues fixés par 4 boulons de 19 mm.

Les deux accouplements à cardan 7 sont réunis par une tringle de 9 cm.

Un moteur n° 1 A est boulonné au châssis par des équerres de 13 x 10 mm. et de 25 x 25 mm.,

le levier d'arrêt étant placé vers l'arrière du modèle.

Une tringle de 5 cm. est montée dans les flasques, immédiatement sous l'axe moteur. Elle est munie, entre les flasques, d'un pignon de 25 dents (8) qui engrène directement avec le dernier pignon du moteur.

Une et deux rondelles placées de part et d'autre du pignon 8 en rattrapent le jeu latéral.

La tringle 5 cm. porte également une vis sans fin (9).

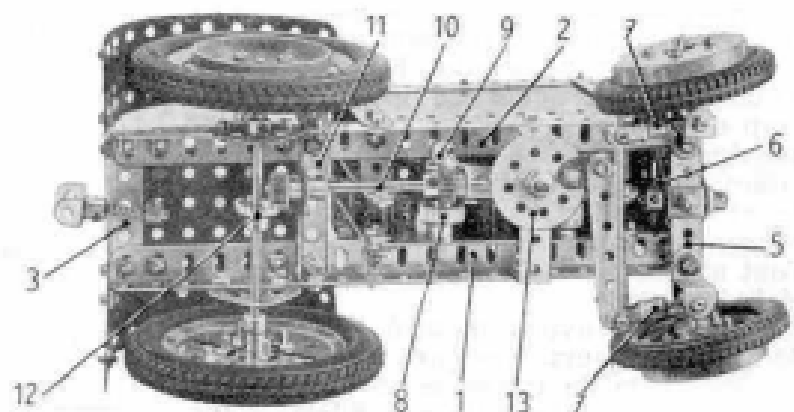
Une tringle de 9 cm. (10) tourne, d'une part, dans une équerre d'angle gauche boulonnée sur le flasque du moteur, et, d'autre part, dans un petit gousset d'assemblage boulonné à une cornière de 5 trous (11). Elle porte, à chaque extrémité, un pignon de 19 dents dont l'un engrène avec la vis sans fin et l'autre avec la roue de champ de 25 dents (12) montée sur l'essieu arrière.

Les roues arrière sont constituées par des poulies de 75 mm., sur lesquelles sont boulonnés des boudins de roues.

L'une des roues est montée folle sur l'essieu entre deux bagues d'arrêt.

L'essieu arrière est constitué par une tringle de 13 cm. qui tourne dans le trou central de deux embases triangulées plates boulonnées au châssis.

Le tube de direction est figuré par une tringle de 16^m,5 qui tourne dans une équerre d'angle droite boulonnée dans le quatrième trou d'un flasque du moteur. L'autre extrémité de la tringle passe dans une bande de 3 trous boulonnée sur une équerre à 135°. Cette équerre est elle-même solidaire de l'équerre de 25 x 25 mm. qui fixe l'avant du moteur au châssis.



Le volant est représenté par une roue barillet, et la tige de direction se termine par un pignon d'angle de 16 dents qui engrène avec la roue d'angle de 48 dents (13). Cette roue est montée par l'intermédiaire d'un boulon de 10 mm. sur une bande coudée de 60 x 25 mm. boulonnée aux cornières 1 et 2.

Un support plat est fixé dans un trou de la roue 13 et une bande de 6 trous est articulée entre le support plat (par contre-écrou) et un des accouplements 7.

Chaque côté du capot est formé par une bande de 7 trous boulonnée verticalement, une bande horizontale de 9 trous et une bande oblique de 5 trous.

Du côté droit, une plaque flexible de 11,5 x 6 cm. est fixée sur cette armature.

Le côté gauche est couvert par une plaque flexible de 6 x 6 cm., et deux de 6 x 4 cm. disposées de façon à laisser accès à l'axe de remontage du moteur.

Le dessus du capot est une plaque de 5 x 6 cm. maintenue par deux bandes de 9 trous et deux de 5 trous, laissant passage au levier de renversement de marche.

Le radiateur est une plaque de 6 x 6 cm. bordée par trois bandes de 5 trous et une bande incurvée de 6 cm. (pièce 90).

Le plancher est une plaque de 6 x 6 cm. (pièce 72).

Le siège est une embase triangulée coudée, boulonnée sur une bande de 6 trous convenablement cintrée.

Une plaque flexible de 14 x 4 cm (14) est boulonnée à l'arrière du modèle sur la cornière 3. Les deux plaques de 14 x 4 cm. figurant les garde-boue sont boulonnées d'une part à la plaque 14, et, d'autre part, à des bandes de 3 trous boulonnées au châssis.

Le dispositif d'attelage est une grande chape d'articulation montée sur une tringle de 4 cm. Un ressort de compression est maintenu sur la tringle entre la cornière 3 et une bague d'arrêt.

Le râteau à foin est construit à partir d'une plaque à rebords de 14 x 6 cm.

Le timon est constitué par quatre bandes de 11 trous. Deux de celles-ci sont boulonnées directement sur la plaque à rebords; les deux autres sont fixées au rebord de la plaque par l'intermédiaire d'équerres. Les extrémités libres des bandes de 11 trous sont réunies par un support double qui porte également une équerre renversée (15).

Le râteau proprement dit est constitué par une bande coudée de 140 x 12 mm. sur laquelle sont boulonnées six bandes cintrées espacées d'un trou. Un boulon de 19 mm. (16) est fixé au centre de la bande coudée.

Un support plat 17 est solidement boulonné à l'un des rebords de la bande coudée de 140 x 12 mm.

Deux équerres sont fixées par leur trou rond aux angles arrière de la plaque de

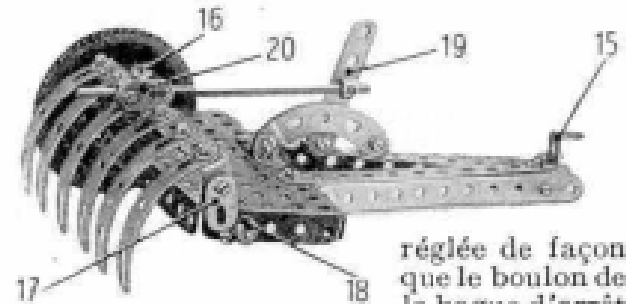
14 x 6 cm, et le râteau est articulé par contre-écrou dans ces équerres.

Il doit être décalé vers la droite, de façon que le rebord de la bande coudée de 140 x 12 mm. qui porte le support plat vienne à l'extérieur de l'équerre correspondante.

L'essieu de la remorque est une tringle de 16^m, 5 équipée de deux poulies de 50 mm. munies de pneus.

La tringle porte, en outre, entre la roue de droite et la plaque à rebords, une bague d'arrêt (18) bloquée à l'aide d'un boulon de 5 mm.

La position du support plat (17) doit être



réglée de façon que le boulon de la bague d'arrêt (18) le chasse à chaque tour de roue, soulevant ainsi automatiquement le râteau.

Un levier, représenté par une bande de 5 trous (19), est articulé sur une équerre et se déplace à frottement dur entre deux bandes incurvées épaulées de 6 cm.

Une tringle de 13 cm. est reliée au levier par une bague d'arrêt et son autre extrémité porte une seconde bague d'arrêt munie de deux rondelles et d'un support plat (20).

Ce dispositif coiffe le boulon (16) qui est alors muni de contre-écrou.

Le boulon (16) doit évidemment disposer d'un léger jeu entre la tringle et le support plat.

Il y a lieu de régler avec précision le mécanisme de relevage du râteau en fonction de la position du support plat (17).

L'attelage de la remorque au tracteur s'opère en plaçant l'équerre renversée (15) sur la chape d'articulation montée à l'arrière du tracteur et en glissant, dans ces deux pièces, une cheville constituée par une tringle de 25 mm. munie d'une clavette.

Pièces nécessaires: n° 2 x 4; n° 2 a x 4; n° 3 x 1; n° 4 x 4; n° 5 x 9; n° 6 a x 4; n° 8 a x 2; n° 9 d x 3; n° 10 x 7; n° 11 x 2; n° 12 x 13; n° 12 a x 2; n° 12 b x 2; n° 12 c x 1; n° 14 x 2; n° 15 x 2; n° 16 x 2; n° 17 x 1; n° 18 a x 3; n° 19 b x 2; n° 20 a x 4; n° 24 x 1; n° 25 x 1; n° 26 x 2; n° 29 x 1; n° 30 a x 1; n° 30 c x 1; n° 32 x 1; n° 37 x 125; n° 38 x 30; n° 46 x 1; n° 52 x 1; n° 59 x 14; n° 72 x 1; n° 90 x 1; n° 90 a x 2; n° 111 x 19; n° 116 x 1; n° 120 b x 3; n° 124 x 2; n° 125 x 1; n° 126 x 2; n° 126 a x 2; n° 131 a x 3; n° 137 x 4; n° 142 a x 4; n° 143 b x 2; n° 154 a x 2; n° 165 x 2; n° 188 x 2; n° 189 x 3; n° 190 x 3; n° 191 x 1; n° 215 x 6.